

5944

# Une Ame de Lumière et d'Énergie



Raoul PLUS, s. j. †

MCMXXIX

Deuxième Édition

UNE AME DE LUMIÈRE ET D'ÉNERGIE

# MÈRE MARIE-THÉRÈSE

(LOUISE BADER)

*J. L. n° 27  
63464*

5 JUN 1930  
DÉPÔT LÉGAL  
S. N. VOLUMES  
Éditeurs  
A05225

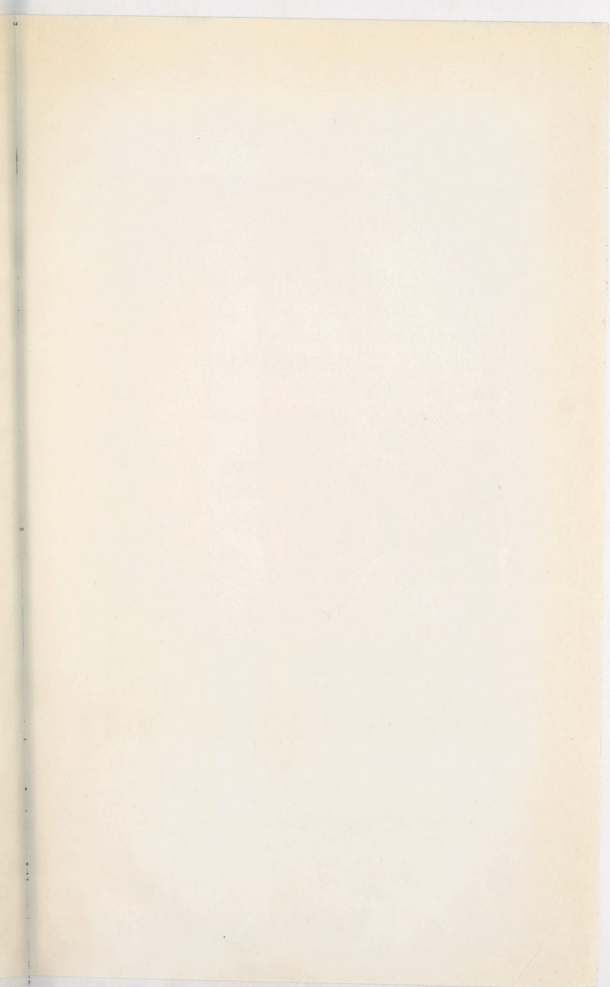
## DU MÊME AUTEUR

---

- L'IDÉE RÉPARATRICE, 7 fr. 50. — (Lib. Beauchesne).  
DIEU EN NOUS, 6 francs.  
DANS LE CHRIST-JÉSUS, 7 francs.  
LE CHRIST DANS NOS FRÈRES, 7 francs.  
VIVRE AVEC DIEU, 3 fr. 50.  
COMMENT TOUJOURS PRIER, 3 francs.  
COMMENT BIEN PRIER, 4 francs.  
LA FOLIE DE LA CROIX, 5 fr. 50.  
MARIE-ANTOINETTE DE GEUSER, (*Vie de Consummata*),  
7 francs.  
CONSUMMATA, 7 francs.  
LA RÉPARATION, 5 francs.  
FACE A LA VIE. *Méditations pour jeunes gens*, 4 francs.  
*Méditations pour jeunes filles*, 5 francs.

A l'Apostolat de la Prière - Toulouse.

- MÈRE THÉRÈSE DE LA CROIX, DES GARDIENNES-ADORA-  
TRICES, 8 fr. 25 (Lib. De Gigord).  
LA SAINTETÉ CATHOLIQUE, 10 francs (Lib. Bloud et Gay).  
BAPTÊME ET CONFIRMATION, 10 francs (Lib. Flammarion).  
QU'EST-CE QUE LA VIE RELIGIEUSE, 5 francs (Lib. Flammarion)
-





MÈRE MARIE-THÉRÈSE

RAOUL PLUS, S. J.

UNE AME DE LUMIÈRE ET D'ÉNERGIE

# MÈRE MARIE-THÉRÈSE



(Louise BADER)

Assistante Générale  
des Religieuses de Saint-Joseph de Bourg (Ain)

DEUXIÈME ÉDITION



GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR  
A PARIS, RUE DE RENNES, 117

MCMXXIX

NIL OBSTAT

*Insulis, die 29 januarii 1929*

XAV THOYER, S. J

IMPRIMATUR

*Bellicii, die 9 februarii 1929*

† ADOLPHUS

Episcopus bellicensis



## INTRODUCTION

---

Ce que l'on peut espérer trouver dans cette vie :  
une figure d'une originalité puissante et savou-  
reuse ;

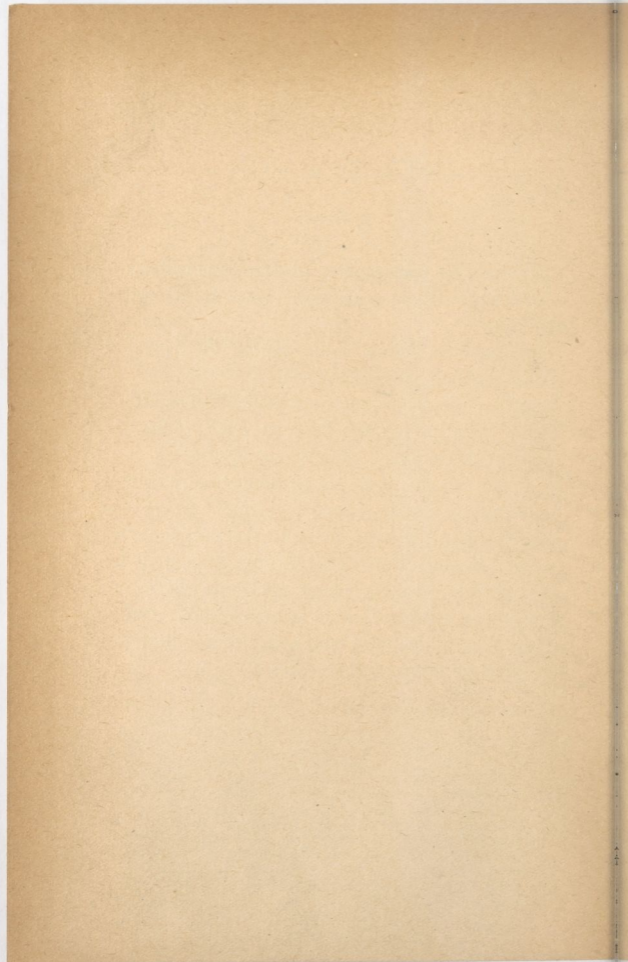
une montée d'âme d'une pureté de lignes et  
d'une vigueur rarement égalées ;

un jour discret — que nous souhaiterions sédui-  
sant — sur un Institut dont les états de service  
méritent d'être plus connus qu'ils ne sont.

N'était-ce point assez pour stimuler notre zèle et  
nous commander de répondre par l'affirmative à la  
prière instante, à nous adressée, d'écrire une bio-  
graphie de Mère Marie-Thérèse qui puisse atteindre  
et intéresser, non seulement anciennes élèves ou  
compagnes d'Institut, mais le grand public catho-  
lique, si avide, en notre temps, de lectures élevantes  
et riches de leçons surnaturelles ?

---





# UNE AME DE LUMIÈRE ET D'ÉNERGIE

---

## CHAPITRE I

### LE CADRE DE VIE. — L'ENFANCE

Jadis, — dans des temps très anciens, — Bourg-en-Bresse, chef-lieu actuel du département de l'Ain, n'était pas l'agglomération de 20 à 22.000 habitants qu'on voit aujourd'hui. Quelques chaumières au pied d'un castellum<sup>1</sup>, c'était tout ; le noyau important et le siège paroissial se trouvaient à quelque distance, là où se dresse actuellement la fameuse église de Brou.

Un jour, dans le marais avoisinant le castellum, un petit pâtre découvrit au sommet d'un saule un tableau de Marie<sup>2</sup> qui rappelle les primitifs colonais,

---

<sup>1</sup> Les derniers vestiges du château qui avait remplacé au xv<sup>e</sup> siècle l'ancien castellum ont été détruits en 1816 pour y édifier le palais de justice et la prison.

<sup>2</sup> Peint peut-être par un des nombreux ermites qui vivaient dans les forêts dont la région était alors couverte. — « S'il fallait en déterminer l'époque d'après les données ordinaires, nous dirions qu'il accuse le faire et la manière des peintres du xiii<sup>e</sup> siècle » (Baux : *Notice descriptive et historique sur l'église collégiale et paroissiale de N.-D. de Bourg*, 1849, p. 11).

Vierge assez pareille à celles qu'avait popularisées en Occident le retour des Croisés. Il prit l'image et la porta au curé de Brou.

Le lendemain, la Vierge était revenue au sommet du saule. On crut comprendre qu'elle voulait un autre asile que Brou ; on édifia, tout proche du lieu de l' « invention », une rustique chapelle. Autour de cette chapelle, Bressans et gens de Savoie<sup>1</sup> aimèrent s'établir. Après des vicissitudes nombreuses, la chapelle est devenue la collégiale de Notre-Dame<sup>2</sup>, où se trouve conservé le tableau<sup>3</sup> ainsi qu'une Vierge noire faite avec le saule fameux.

Telles sont les pittoresques et touchantes origines mariales de la ville de Bourg. Brou, malgré le joyau de son église au gothique flamboyant<sup>4</sup>

<sup>1</sup> La Bresse appartenait alors, et appartiendrait jusqu'en 1601, à la maison de Savoie.

<sup>2</sup> « Notre-Dame » fut quelques années « cathédrale », durant le temps, d'ailleurs éphémère, où il y eut un évêque à Bourg. Créé en juin 1515, l'évêché fut une première fois supprimé vers la fin de 1516 ; rétabli le 13 novembre 1521, il fut de nouveau et définitivement supprimé le 31 décembre 1534. Le pape Léon X, dans sa bulle des calendes de juin 1515 pour l'érection de l'église en cathédrale, fait, en ces termes, mention du « tableau » et des faveurs de Marie : « Léon... observant que dans cette même ville (de Bourg-en-Bresse) se trouve une vénérable et sainte église paroissiale, dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, dont il existe en ce lieu une image, trouvée là miraculeusement (comme le publie la renommée) et que, par les mérites et l'intercession de cette bienheureuse Vierge, le Très-Haut daigne opérer là, de jour en jour, bien des miracles... » (*Notice sur le Tableau miraculeux...*, Imp. Villefranche, 1888).

<sup>3</sup> Ce qui du moins en reste, heureusement la partie la plus importante : le buste de la Sainte Vierge et celui de l'enfant-Jésus. A la Révolution, en effet, il fut jeté aux égouts, mais recueilli par un habitant, et, après authentification, rendu au culte, ainsi que la Vierge noire, le jour de l'Annonciation 1802.

<sup>4</sup> Les plans furent dressés par Jean Perreal, dit de Paris, peintre du roi Louis XII, et, dans la suite, par le flamand Loys Van Boghem. L'église au jubé incomparable ne dut son salut pendant la Révolution que pour avoir été transformée en grenier à foin. — Van Boghem aida beaucoup aussi à la construction de l'église de Bourg.

que Marguerite d'Autriche fit élever en l'honneur de son mari, Philibert le Beau <sup>1</sup>, entre 1506 et 1530, devait peu à peu voir diminuer, au profit de Bourg, sa population.

C'est dans ce coin de France, béni comme tant d'autres par Marie, que va vivre, et, après 36 ans de séjour, saintement mourir, la Mère Marie-Thérèse, fille d'un Institut qui aime tant la Vierge <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> L'église de Brou est la suite d'un vœu fait en 1490 par Marguerite de Bourbon pour obtenir la vie de son époux blessé dans un accident de chasse. La duchesse étant morte prématurément, ce fut sa belle-fille, Marguerite d'Autriche, qui exécuta la promesse. Née à Bruxelles, fille de l'empereur Maximilien, petite-fille de Charles le Téméraire et tante de Charles-Quint, elle est fiancée d'abord au dauphin de France (plus tard Charles VIII) fils de Louis XI (Amboise 1483) ; puis Charles VIII ayant, pour raisons politiques, préféré Anne de Bretagne, elle est, à 17 ans, mariée à l'Infant d'Espagne qui meurt l'année suivante, 1498. Elle retourne en Flandre où Philibert le Beau, duc de Savoie, l'obtient (26 septembre 1501). Au bout de trois ans de mariage, Philibert meurt. Elle n'a de cesse dès lors que soit édifiée l'église qui abritera le corps de son mari, de Marguerite de Bourbon, et, plus tard, le sien. Marguerite d'Autriche désira que son cœur fût porté aux *Annonciades* de Bruges, fondée par elle et où sa mère, Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, avait été inhumée. Elle-même voulut mourir revêtue de la robe de l'*Annonciade* ; on releva ce détail quand, le 17 septembre 1856, on mit à découvert la crypte funèbre où étaient déposés les trois cercueils. — (Rien de plus intéressant, sur toute cette histoire, que le magistral ouvrage de M. Max Bruchet, conservateur des archives du Nord : *Marguerite d'Autriche*, duchesse de Savoie, in-octavo de 496 pages, tiré à 500 exemplaires et publié par les soins du comité flamand, chez Danel, Lille, 1927).

<sup>2</sup> En juillet 1826, à l'instigation du premier et très saint aumônier de la Congrégation, l'abbé Portallier, l'Institut s'est consacré d'une façon spéciale à Marie. Un cœur en vermeil fut offert à Notre-Dame de Bourg, et, à l'intérieur, fut inséré l'acte suivant : « L'an mil huit cent vingt-six et le trois juillet, les Sœurs Professes, Novices, et Prétendantes de la petite Congrégation de Saint-Joseph, après avoir fait les saints exercices du mois de Marie dans la chapelle du Noviciat, à Bourg, ont offert à cette auguste Reine du Ciel et de la terre, leur très aimable Mère et Patronne, ce cœur de vermeil, comme un gage solennel du tendre amour et de la vive reconnaissance dont elles sont toutes pénétrées envers Elle. Et afin de marquer d'une manière plus authentique la consécration irrévocable qu'elles font de leurs personnes à cette divine Mère et la résolution sincère et inébranlable où elles sont de vivre et de mourir toujours fidèles à son service, elles ont toutes inscrit leur nom dans ce cœur ».



et porteuse elle-même du nom de la madone. Significatif détail de son amour pour la petite patrie choisie pour elle par Dieu : lorsqu'elle était sous-maîtresse au noviciat, ses compagnes et elle avaient résolu d'offrir un cadeau à la Mère Générale, mais la bourse aux aumônes contenait en tout 14 francs. Justement *les Veillées des chaumières* organisait un concours : *Décrire le costume de vos régions* : Mère Marie-Thérèse brossa un petit tableau de genre : « trois Bressanes », qui remporta le premier prix : 100 francs, un vrai trésor !

Il existe, à Bourg, une rue du Lycée. L'établissement scolaire qui donne son nom à la rue, le Lycée Lalande<sup>1</sup>, est l'ancien collège des Jésuites ; le fronton de l'entrée porte encore l'inscription *Religioni et bonis artibus*. A l'expulsion des Jésuites en 1763, les classes furent confiées à des prêtres libres, puis, après la Révolution, à du personnel laïque : Ampère y professa de 1801 à 1803 ; le père et le grand-père d'Ozanam y furent élèves.

De l'autre côté du Lycée, au numéro 3 de la rue, s'étale une façade de 303 mètres de longueur. C'est la maison-mère des Sœurs de Saint-Joseph, de

---

<sup>1</sup> Du nom de l'illustre mathématicien, natif de Bourg. Il existe, en face du portail de Brou, à fleur du sol, un cadran solaire elliptique dont le grand axe a dix mètres, le petit huit. Il suffit, pour avoir l'heure, de se planter debout sur une ligne méridienne à la place indiquant le mois ; l'ombre projetée donne l'indication. De date ancienne, il semble faux qu'il ait été construit pour déterminer travail et repos des ouvriers, lors de la construction. Lalande le fit reconstruire, en donna la description et l'explication mathématique dans un mémoire de l'Académie des sciences, 1757 : *Problème de Gnomonique... Tracer un cadran anatématique, azimutal, horizontal, elliptique, dont le style soit une ligne verticale indéfinie.*

Bourg. Entrée là le 25 mars 1889, Mère Marie-Thérèse devait y être appelée à Dieu le 8 août 1927, après avoir exercé successivement pendant huit ans les importantes fonctions de maîtresse de la première classe; pendant vingt-trois ans, de sous-maîtresse puis de maîtresse des novices; pendant six ans, de conseillère générale et de secrétaire de la Congrégation.

\*  
\* \*

Qui était cette postulante qui sollicitait son entrée au noviciat de Saint-Joseph en la fête de l'Annonciation de l'année 1889 ? Une jeune Parisienne, née de parents très chrétiens et dont la seconde éducation venait de se terminer au pensionnat du Parc Monceau tenu par les Religieuses de l'Institut de Bourg.

Le mariage de ses parents, Monsieur et Madame Bader, avait été béni à l'église saint Philippe du Roule où l'enfant fera, le 11 mai 1882, sa première communion. On lui avait donné au baptême le nom de Marie-Louise-Philomène; et ce sera en la fête de cette dernière sainte, dont le nom, « dilecta », « l'aimée », caractérise si bien celle qui le recevait, qu'auront lieu, plus tard, les funérailles de la religieuse.

L'enfant naquit à Wahlwies, au duché de Bade, le 10 octobre 1870; elle n'avait qu'un an quand ses parents revinrent se fixer à Paris.

Son père, catholique militant, grand admirateur de Mgr Pie et de Louis Veuillot, lecteur assidu de *l'Univers*, n'hésitait pas à proclamer hautement ses convictions. Sa mère ne le cédaient en rien à son mari pour la noblesse et l'élévation des sentiments : une foi peu commune, une piété tendre, expansive, et, ce qui vaut mieux encore, intelligente et solide. Madame Bader avait d'ailleurs de qui tenir : « Ma grand'mère maternelle, disait Mère Marie-Thérèse, aimait à me prendre dans ses bras et à m'élever vers le ciel, suppliant Dieu de m'appeler à la vie religieuse ».

Deux enfants étaient venus réjouir le foyer familial avant la naissance de Marie-Louise : le premier mourut dès la naissance, le second n'avait que trois ans lorsqu'il rejoignit son frère. On imagine l'angoisse des parents quand, vers sa quatrième année, leur petite fille est atteinte de diphtérie. Le danger est imminent. La pauvre mère se jette à genoux : « Seigneur ! donnez-moi seulement la consolation d'élever mon enfant jusqu'à dix-huit ans ! » A dix-huit ans Marie-Louise demandera son admission à Saint Joseph. Ce sera la réponse à la prière maternelle.

Avec quel soin Madame Bader aida la grâce divine à se développer en sa fille, on le conjecture aisément. Mère Marie-Thérèse, très discrète sur « les siens », n'a guère livré que quelques traits, mais expressifs. Il n'y avait qu'à lui mettre entre les bras une *Vie de saints* illustrée dont elle regardait avidement les



images, elle restait là indéfiniment et d'une exemplaire sagesse. Quand il s'agit de lui faire faire ses premiers pas, on ne lui montra point, pour la décider à risquer un pied devant l'autre, un jouet ou une orange, non ; mais les chères images de la *Vie des saints* ; et quand Madame Bader coiffait sa fille, elle ne manquait jamais de lui raconter un épisode édifiant — elle en connaissait des centaines —. L'enfant grandissait au contact des réalités les plus grandes, et s'il est vrai que les influences les plus profondes sont celles qui remontent le plus loin, on peut affirmer que son goût de la droiture et de la beauté morale, son enthousiasme spontané et pour ainsi dire continu pour tout ce qui élève, vient, en grande partie, de là.

La petite Marie-Louise aimait sortir avec son père ; un jour elle obtient de monter dans le petit train qui, au Jardin d'Acclimatation, faisait les délices des enfants ; se pencha-t-elle trop, le papa fut-il un peu distrait ? Quoi qu'il en soit, la fillette fut jetée à bas de la voiture, et glissa sous les roues. Écrasée, sans doute ?... Non point ; elle se relève ; seule, une petite ombrelle, dont elle était d'ailleurs très fière, était cassée en deux. Toujours elle vit là une protection de la sainte Vierge. Il restait bien une difficulté : comment raconter à la maman, dès le retour au logis, qu'on rapportait deux tronçons d'ombrelle ? Raconter l'accident tel qu'il s'était produit ? Impossible, la pauvre mère s'alarmerait... Il fut convenu qu'on « broderait », et le papa raconta

je ne sais quelle histoire où sa femme eut le bon goût de ne pas chercher à voir trop clair. C'est peut-être là le seul jour où il arriva à la fille de Madame Bader de ne pas laisser entendre, dans sa teneur intégrale, la vérité.

L'heure venue de confier à des maîtresses l'éducation de sa fille, Madame Bader qui habitait alors rue de Presbourg, conduisit Marie-Louise rue Monceau, à la Supérieure du pensionnat tenu par des religieuses de Saint-Joseph de Bourg, — pensionnat qu'il fallut abandonner après les expulsions et qui sert présentement, de la plus intéressante façon, à une œuvre éducatrice de jeunes gens<sup>1</sup>.

« Avant tout », avait précisé Madame Bader, « faites-en une chrétienne ». Le père conduisait le matin Louise à l'externat ; la mère la ramenait le soir. Avant de rentrer à la maison, on faisait une visite à l'église des Pères du Saint-Sacrement ; la visite était longue ; on s'arrêtait surtout dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de la Guadeloupe : « Prends ton livre et étudie », recommandait la maman, dont les prières se multipliaient. Et quand l'oraison touchait à sa fin : « Maintenant, à genoux, et prie ! » — Notre-Dame de la Guadeloupe, n'est-ce pas elle qui, en souvenir des prières de la mère et de l'enfant, protégea si attentivement les traversées que fit, de

---

<sup>1</sup> On ne doit pas se dispenser de lire l'ouvrage de l'éminent directeur de ce collège, Monsieur Daumas : *Pour former une élite*, deux séries de *Causeries familiales* (Beauchesne).

l'Océan, Mère Marie-Thérèse, pour visiter ses communautés d'Amérique ? N'est-ce pas elle qui, lors du dernier voyage outre-Atlantique, soutiendra, au retour, la religieuse agonisante, et lui permettra de débarquer, vivante encore, au Havre ?

De son père et de sa mère, Louise devait garder toute sa vie un souvenir qui l'excitait à davantage monter vers Dieu. Le jour de la Toussaint 1894, — sa mère était morte le 19 septembre précédent, — elle écrit dans ses notes intimes :

« Demain, 2 novembre, fête des Morts... fête de ma maman bien-aimée...

J'ai déjà tant vécu avec elle depuis qu'elle n'est plus là... je lui serai unie plus encore pendant ces trente jours. Il faut que ce mois soit le mois de la reconnaissance, de l'affection dévouée... Pour maman je veux prier, prier, prier... et plus encore me mortifier.

Je donne tout d'avance à la sainte Vierge. Qu'elle en fasse ce que son cœur maternel lui inspirera...

Maman, aide-moi à me préparer à Pâques... Il est plus que temps de m'y prendre ! Tu comprends mieux que moi maintenant combien il faudrait que mon âme fût belle. Orne-la toi-même. Offre au bon Dieu toutes mes prières, mes pauvres petits sacrifices... Aide-moi à les multiplier... Donne-moi ta foi si vive, ton dévouement, ton oubli de toi-même.

Aide-moi à devenir un peu simple. Tu sais combien je souffre vraiment de me trouver à tout instant paralysée. Mes difficultés me viennent-elles du démon qui y trouve le moyen d'empêcher un grand bien ? Sont-elles permises du bon Dieu qui veut par là me priver de quelques joies trop douces ? Sont-elles le fait de ma personnalité ?... de ma vanité ?... En triompherai-je jamais ?... Comment lutter d'ailleurs ?... Je n'y vois plus clair...

Remercie pour moi le bon Dieu de bien des choses que tu sais... Dis-lui ma reconnaissance pour cet appui qu'il me donne... que je sache en user, et si je pouvais faire un peu plaisir, faire com-

prendre à quel point je sens vivement tout ce bien qui m'est fait, que je n'y manque jamais... »

L'année suivante, au jour anniversaire du deuil, un petit frémissement, bien explicable, de la nature. Le trouble d'ailleurs a été plus physique que moral :

« Puisque maman est heureuse, qu'elle voit le bon Dieu, qu'elle l'aime autant qu'elle le peut, je ne puis pas ne pas être heureuse moi-même... Si parfois la tristesse semble prendre le dessus, ce n'est, je le sens bien, qu'un trouble de surface. »

Pour son père, resté seul, un peu d'angoisse, parfois, l'effleure :

« L'inquiétude me vient plutôt de mon père : si seul, si triste... et moi si entourée d'intérêt, d'affection... Mon Dieu donnez-lui mes joies et donnez-moi ses peines ! »

Aussitôt l'esprit de foi reprend le dessus :

« C'est vous qui mettez cette souffrance dans ma vie, pour me rapprocher de vous, pour me donner l'occasion de vous prouver ma confiance... Oui, je crois que puisque vous l'avez voulu, c'est le meilleur, et, pour rien au monde, je ne voudrais qu'il en fût autrement. Mon Jésus, c'est vous qui me remplacez et combien vous êtes plus délicat, plus aimant, plus dévoué. Merci de cette alliance contractée avec moi, avec lui par conséquent, pour l'éternité... Je crois que pour lui aussi la souffrance est bonne, et pour lui encore je vous remercie... »

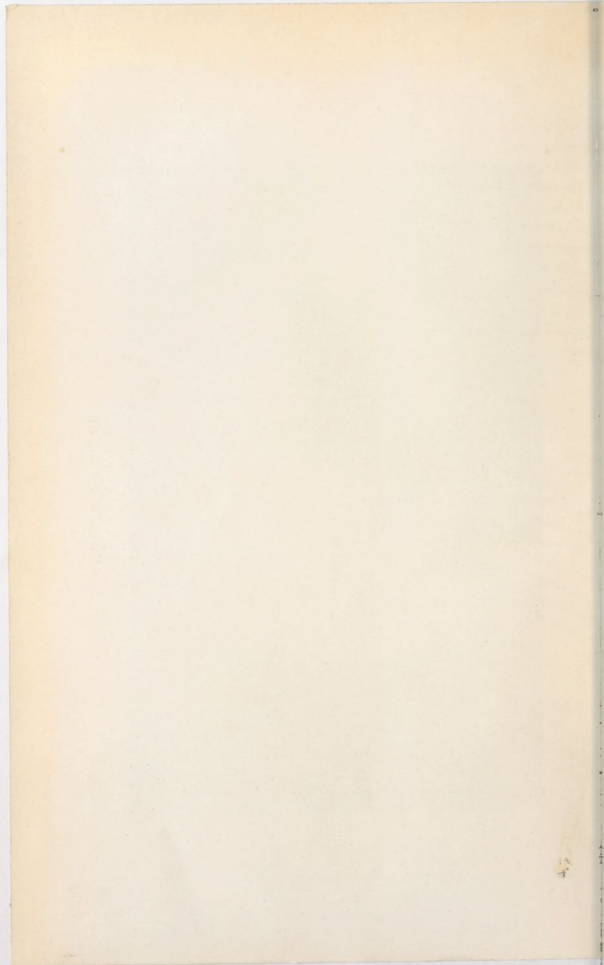
Et quand le grand chrétien ira recevoir, à son tour, la récompense, Louise écrira au-dessous ces paroles du Maître : « Bienheureux ceux qui pleurent, ils seront consolés » :





ÉGLISE DE BROU





« Le 17 janvier 1897, à une heure et demie du matin, mon père bien-aimé a « émigré à son tour vers la patrie des âmes » ... vers le ciel où maman et notre Très Révérende Mère <sup>1</sup> ont dû l'accueillir...

« Mon Dieu, merci ! Je n'ai que ce mot sur les lèvres et dans le cœur. Merci des soins dont vous l'avez entouré, des admirables secours que vous lui avez envoyés, des consolations de cœur que vous lui ménagiez à l'heure suprême. Sans doute, il m'aurait été souverainement doux de l'entourer de dévouement et d'affection ; pour lui ç'aurait été la plus douce des joies... Mais je suis sûre, puisque vous ne l'avez pas permis, que le sacrifice à en faire était meilleur encore, je suis sûre que vous m'avez surabondamment remplacée, je suis sûre que sa récompense en sera plus glorieuse de beaucoup...

« Mon père chéri, au revoir !... Pour toi, plus de tristesses, plus de maladies, plus d'appréhensions poignantes. Toutes les douleurs de la séparation sont maintenant du côté de ta fille que tu as si ardemment aimée. Nous avons goûté ensemble tant de joies, tu te souviens ? Oh ! que tu as été bon, tendre, *paternel*, dévoué pour moi... Après le bon Dieu, c'est à toi et à maman que je dois tout ! formation morale, éducation, instruction, tu m'as tout donné ou fait donner, et au prix de quels labeurs ! Puis quand j'aurais pu te faire honneur et te servir à mon tour, tu m'as donnée à Notre-Seigneur sans l'ombre d'une hésitation... et dans un moment où la vie devenait si difficile pour toi !... Cela, c'est de l'héroïsme... héroïsme obscur, mais héroïsme qui renferme plus de grandeur vraie que tant d'autres que l'on exalte. Aujourd'hui tu retrouves tout. »

### Ces quelques lignes encore :

« J'ai demandé à maman de me laisser son dévouement et sa piété ; toi, je te supplie de me laisser ton esprit de foi, ton inébranlable confiance en Dieu. Tu fus un chrétien, que je sois une religieuse. Je le serai, aidée par toi !

---

<sup>1</sup> La Révérende Mère Eugénie de Jésus, qui avait accueilli Sœur Maric-Thérèse à son entrée à S<sup>t</sup> Joseph et qui l'avait beaucoup aimée et appréciée, était retournée à Dieu quelques jours auparavant, le 6 Janvier 1897.



« Et jusqu'au jour du grand revoir, repose en paix ton dernier sommeil. Je ne sais même pas où tu dormiras, mais ton âme, oh ! comme je la sens au ciel et près de moi...

« Toi, maman et moi, ne nous séparons jamais. — Au revoir, mon père chéri ! ... »

\*  
\* \*  
\*

La première maîtresse de Louise Bader à l'externat de Monceau nous transmet ce témoignage : Louise fut deux ans mon élève ; c'était une petite fille soumise, respectueuse, appliquée, le modèle de ses compagnes ; son bonheur était d'aller à la chapelle pour y faire le Chemin de la Croix ; elle aimait les pauvres et se privait, pour le leur donner, du meilleur de son goûter —. A 12 ans, l'enfant passe de l'externat dans la section des pensionnaires. Elle y subit deux saintes influences, celle de Monsieur le chanoine Beaudenom, aumônier de l'établissement ; — il en sera parlé au chapitre suivant, — et celle de sa maîtresse de première classe, sœur Marthe du Saint-Sacrement.

Nous avons, de l'influence de sœur Marthe du Saint-Sacrement sur Marie-Louise, un témoignage hors de pair, puisque c'est elle qui, à la mort de sœur Marthe, écrira, sur la puissance éducatrice et la valeur religieuse de son ancienne maîtresse, une pénétrante notice. En l'entendant nous dire ce que sœur Marthe était pour toutes, nous apprendrons surtout ce que sœur Marthe fut pour elle.

Un modèle de travail d'abord ; ne disait-elle pas,

quand elle voyait quelqu'un flâner : « Comment pouvez-vous vivre ainsi ? Je me croirais damnée si je passais des heures sans rien faire ». Et l'on verra par toute cette histoire quel acharnement au travail devait mettre, au long de son existence, la courageuse élève de la si courageuse maîtresse.

Un modèle de vie ardente, dans son enseignement. Ah ! on ne s'ennuyait pas aux leçons de sœur Marthe ! On ne s'ennuyait pas non plus aux leçons de sœur Marie-Thérèse ; l'élève, ici encore, rappellera et dépassera celle qui l'a formée.

Un modèle de sage et ferme autorité. Lorsque chaque matin sœur Marthe sortait le grand cahier où devaient se coucher les punitions, et demandait : « Qui a parlé depuis hier soir ? », chacune sentait qu'il ne fallait pas badiner avec le devoir. Louise, un jour, se reconnaissant en défaut, leva le doigt : « Madame, j'ai demandé un tire-boutons ». — « Cinq mots de trop » fut la réponse, tranchante comme un couperet de guillotine.

Il sembla un jour à sœur Marthe que Louise avait commis une infraction notoire. Voici les faits : c'était à la rentrée de petites vacances, durant une récréation ; les grandes pensionnaires reprenaient contact, et parlaient de leur séjour en famille. L'une d'entre elles se met à raconter avec amour un superbe voyage qu'elle vient, paraît-il, de faire. Marie-Louise Bader l'entend et lui coupe la parole aussitôt : « Comment pouvez-vous dire cela ? tel jour, mais je vous ai rencontrée à tel endroit de Paris ! » —



GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR  
A PARIS, RUE DE RENNES, 117

S. A. R. L. Cap. 300.000 fr.

R. C. 233.222 B — Chèque Postal : Paris 3929

---

---

**ROBERT HUGH BENSON**

---

## **L'Épreuve de Marion Tenterden**

*Roman traduit de l'Anglais*

par René PHILIPON et Maurice-Pierre BOYÉ

1 vol, in-8 couronne, 415 pages. . . . . 15 fr. »

*Franco.* 16 fr. 50

---

C'est dans la société britannique, où vécut Robert Hugh Benson avant sa retentissante conversion au catholicisme, que se passe l'action de "Marion Tenterden".

L'auteur, d'une plume alerte, et en psychologue pénétrant et subtil, fait de cette vie anglaise, de ce milieu snob une peinture vivante et fidèle.

L'héroïne succombera-t-elle dans la double épreuve de l'amour et de l'argent, ou en triomphera-t-elle, c'est là tout le problème, c'est le drame intime de chacun de nous.

Les traducteurs, Messieurs René Philipon et Maurice-Pierre Boyé, ont rendu le style de ce roman dans une langue très belle et avec une parfaite exactitude.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

